

Paris, 6 juillet 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Bâle IV : les fédérations bancaires allemandes et françaises  
rencontrent le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble à  
Berlin pour lui faire part de leurs inquiétudes.**

Berlin, le 6 juillet 2016 – Les nouvelles règles prudentielles prévues par le Comité de Bâle (règles Bâle IV), qui viendraient finaliser le cadre réglementaire Bâle III, réduiraient sensiblement la capacité des banques européennes à financer l'économie. C'est le message qu'ont voulu faire passer aujourd'hui Frédéric Oudéa, président de la Fédération bancaire française (FBF), et Hans-Walter Peters, président de l'Association des banques allemandes (BdB), lors de leur rencontre à Berlin avec le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble. Les deux fédérations craignent que la mise en œuvre des règles de Bâle IV entraîne une augmentation des exigences de fonds propres des banques de plus de 50 %, dans certains cas. Les activités liées à l'immobilier et à la banque de financement seraient particulièrement pénalisées.

Elles ont donc demandé aux autorités d'éviter tout impact négatif sur l'économie européenne et le secteur bancaire, et ont suggéré que les ministres des finances accordent en conséquence un mandat de négociation clair à la Commission Européenne pour qu'elle évite une augmentation « significative » des exigences de fonds propres. Les banques ont déjà renforcé significativement leurs ratios de fonds propres au cours des dernières années. Dans le même temps, les modèles de risques internes validés par les régulateurs bancaires ne doivent pas être remis en cause. Les deux fédérations estiment par ailleurs que les propositions du Comité de Bâle donneraient un avantage aux banques américaines compte tenu du poids important des marchés financiers dans le financement des entreprises aux États-Unis.

Les fédérations bancaires allemandes et françaises avaient déjà fait part de leurs inquiétudes au ministre des finances français Michel Sapin. Elles avaient également demandé que l'Union européenne et la zone euro puissent mener leurs propres études d'impact, et parviennent à une position unie au Comité de Bâle afin défendre les intérêts européens.

### CONTACTS

Céline CASTEX : +33 (0)1 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)  
Terence DE CRUZ : +33 (0)1 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)

**Bundesverband Deutscher Banken**  
Thomas SCHLÜTER : +49 30 1663-1230 - [thomas.schlueter@bdb.de](mailto:thomas.schlueter@bdb.de)

[FBFservicedepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicedepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)